



Sommaire

Déclaration préalable	1
Emploi et Activité : T4 2017 et Bilan annuel 2017	1
ASC : Subvention KALIDEA et Animations locales.....	1
Projets immobiliers Lille 2020 et Campus Lannion : la CFE-CGC siffle la fin de la récréation !	2
PSI : Pourquoi réorganiser si rien ne change ?.....	2

Déclaration préalable

Projet de loi logement et les implications potentielles sur Action logement :

Suite aux conséquences de l'application de la loi logement, la **CFE-CGC annonce qu'elle sera attentive aux mesures concrètes et aux financements proposés aux personnels.**

Projets immobiliers de Lannion et Lille :

La **CFE-CGC requiert qu'un délai raisonnable d'étude** des conséquences négatives sur les conditions de travail soit appliqué et qu'une expertise externe soit diligentée.

Pilotage de la Stratégie de l'Innovation (PSI) Nouvelle organisation :

La **CFE-CGC se fait l'écho d'inquiétudes** touchant collectivement ou individuellement les salariés. Elle demande des garanties quant à la pérennité des activités portées par PSI et aux rôles dévolu à chacun dans la nouvelle organisation.

► [Voir notre déclaration](#)

Emploi et Activité : T4 2017 et Bilan annuel 2017

Rapport sur l'Emploi - Les chiffres clés 2017 :

A isopérimètre, on observe une stabilité de l'effectif des CDI (-0,1%) et une explosion des CDD...

72 recrutements externes ont réalisés sur 2017 : 47% dans le domaine Innovation (sécurité, big data, virtualisation, développement), 32% dans le domaine Clients (vente back office, gestionnaire client, technicien services client).

Le **taux de féminisation des CDI**, en augmentation depuis 2 ans, passe la barre des 33% avec une évolution de +3,1 % en bande E et +3,6% en bande C.

Le **taux d'insertion professionnelle** augmente légèrement et 524 conventions de stage ont été conclues, soit 4% de plus.

Les temps partiels < 30% progressent de +23% (en majorité des TPS temps libéré et mécénat). 20% des salariés travaillent à temps partiel dont une majorité de femmes (53%).

Analyse de la CFE-CGC

IMTW reste une destination très séduisante avec deux fois plus de mouvements entrants que sortants **La tendance à la baisse des effectifs d'OLN reste surprenante.**

L'analyse des chiffres démontre qu'en un an l'effectif IMTW n'a progressé que de 7 CDI, que seul un départ sur 4 est remplacé et que la décroissance de la FAT (force au travail) décroît en réalité de 7 à 8%.

Le document, très riche, comporte beaucoup de chiffres et peu de visibilité sur les métiers qui sous-tendent les activités, les métiers à venir, les métiers à sous-traiter

Mais une belle approche quantitative qui sera à compléter avec les informations sur la GPEC et la formation à venir.

► [Voir le document joint](#)

ASC : Subvention KALIDEA et Animations locales

La reconduction de la subvention sur la boutique en ligne KALIDEA (Billetterie : 40%, Abonnement presse : 40%) et la reconduction des règles de gestion des animations locales ont été votées. Vote CFE-CGC = abstention. La CFE-CGC n'est pas en accord avec la globalité de la politique ASC du CE.

La CFE-CGC réaffirme qu'elle reste favorable aux activités locales sur les sites. Mais, en plus, elle demande à la commission ASC une réflexion sur une alternative pour les personnels soumis à de fréquentes mobilités professionnelles.

Ils ne peuvent, ni sur le lieu de travail, ni à proximité de leur domicile, profiter des activités locales. .

La même demande est émise concernant cette fois la dizaine de sites IMTW (soit 30 % des sites IMTW) qui n'ont aucune activité locale depuis plusieurs années.

Tous les salariés des sites IMTW, petits ou grands, doivent pouvoir bénéficier de ces activités locales ou d'une solution équivalente (versement du montant alloué sur le compte familial par exemple).

Projets immobiliers Lille 2020 et Campus Lannion : la CFE-CGC siffle la fin de la récréation !

Lille 2020 - Complément d'information suite à rattachement de l'équipe DSO de Lille à OWF

Ce nouveau bâtiment situé à Villeneuve d'Ascq regroupera à terme 1200 salariés sur 19000 m2. Les personnels concernés par cette information (80 personnes) sont actuellement sur le site de Trémière. Calendrier : Micro zoning fin S1 2018.

Lannion – Projet Campus : Lannion est un **site pérenne pour IMT**. Mais, pour la Direction, « les bâtiments ne sont plus adaptés à l'évolution des modes de travail et ne reflètent plus l'image d'innovation souhaitée sur le site ». Un projet de modernisation et de reconstruction d'un bâtiment neuf sur une partie de l'implantation actuelle a été validé et, avant son lancement, le CE IMTW est informé sur ce projet.

La CFE-CGC initie une résolution votée à l'unanimité par tous les élus afin de remédier aux nombreuses lacunes de ce projet.

Analyse de la CFE-CGC

Orange poursuit sa volonté de concentration des personnels sur des sites importants sans respect des engagements et des dispositions réglementaires.

Lille 2020 : l'absence d'expertise est préjudiciable à l'adaptation de l'aménagement aux conditions de travail et induit à terme de potentiels risques psychosociaux.

Campus Lannion : A l'initiative de la CFE-CGC, les élus du CE IMTW demandent à la Direction une nouvelle présentation intégrant les engagements de l'accord méthodologique des grands projets immobiliers, la mise en place d'une instance de coordination inter CHSCT, la prise en compte des recommandations et expertises, et l'application des normes (ergonomie, acoustique...).

► [Voir le document joint](#)

PSI : Pourquoi réorganiser si rien ne change ?

Nouvelle consultation sur l'organisation de IMT/PSI (Pilotage de la Stratégie de l'Innovation)

Suite à la présentation du dossier en CE le 16 février 2018, les élus CFE-CGC ont été à l'initiative de la résolution demandant à ce que la réorganisation de PSI fasse l'objet d'une nouvelle consultation en CE.

S'appuyant sur des questions complémentaires posées par la Commission emploi-formation, la Direction en proposant ses réponses n'a pas réellement saisi l'opportunité d'éclairer le sens et les missions de PSI dans l'organisation projetée :

- les perspectives dessinées par la nouvelle organisation restent floues et les rôles dévolus à chacun dans un contexte de lean et d'agilité ne sont pas définis,
- les objectifs prévus sont ambitieux malgré des moyens en baisse,
- le volet social n'est toujours pas présenté et aucun plan de formation n'est à ce jour exposé,
- les synergies escomptées dans une nouvelle structure vendue comme plus homogène restent à démontrer (47 personnes sur 12 métiers aujourd'hui différents !).

Les réponses de la Direction soulignent principalement que le pilotage de la stratégie reste essentiel pour l'innovation au sein du Groupe et que PSI conserve l'animation de l'élaboration de la stratégie.

Les activités, missions et métiers des salariés de PSI restent inchangés ; les mobilités ou remplacements pour départs à

la retraite seront étudiés en fonction des besoins ; l'ARIA toutefois est séparé du MI (Market Intelligence) pour que son utilisation soit mieux promue ; la stratégie de veille et la connaissance marché demeurent au service de l'innovation sans information donnée sur le rayonnement de cette veille (PSI, IMT et/ou Groupe).

Analyse de la CFE-CGC

L'absence de vision associée au projet d'organisation perdure à ce stade. Le sens associé aux objectifs et moyens reste à préciser. Les réponses de la Direction ne sont pas propres à rassurer les salariés quant aux prérogatives d'influence de PSI. Et ce, au regard d'arbitrages budgétaires qui limitent la portée des activités et des missions qui semblent définies pour chacun. En conséquence, **la CFE-CGC a proposé une résolution votée à l'unanimité par tous les élus** qui demande que soient respectés les engagements suivants :

- rencontres des équipes par le management,
- explications claires sur les objectifs de l'évolution de l'organisation et les synergies qui en découlent,
- communication aux élus CHSCT et CE du bilan activité & emploi approfondi (métiers, formations, salaires, ...),
- mise à l'ordre du jour lors d'un prochain CHSCT d'un point de suivi pour la mise en place de l'organisation.

► [Voir le document joint](#)

Vos Élu(e)s CFE-CGC IMTW :

David COUCHON
Amaury FRANCHETTE
Jean-Michel CAMIN
Laurent BAPPEL
Maxence d'EPREMESNIL
Dominique BALBI
Thierry ROGER de GARDELLE

Vos Représentants syndicaux :

Jacques HERBAUT, Philippe VIDAL

Commissions CE IMTW – Elu(e)s CFE-CGC

ASC : Olivier BOUFFANT, Laetitia LE & Sylvie NET

Evolution des Marchés : David COUCHON, Philippe FERTE & Thierry ROGER de GARDELLE (Président)

R&D : Jean-Michel CAMIN & Erwan PINCEMIN

Egalité Pro : Véronique GARNIER & Naveena GENAY

RPS / CHSCT / Projets Immobiliers : Laurent BAPPEL & Yannick L'HARIDON

Handicap : Charles DUKE ; **SI du CE :** Laurent BAPPEL

Commission des Marchés : Amaury FRANCHETTE

Emploi Formation : Sophie NACHMAN, Patrick RONDET, Maxence d'EPREMESNIL & Dominique BALBI (Présidente)

Logement : Jacques HERBAUT, Ghislaine de SALINS & Thierry ROGER de GARDELLE (Président)